

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Couvin

Province: Namur  
 Secteur d'aménagement: PHILIPPEVILLE - COUVIN  
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle rural

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	489	2,4
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	24	0,1
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	90	0,4
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	101	0,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	74	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	85	0,4
	Terrains dévolus au transport	53	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	26	0,1
	Bâtiments spéciaux	6,4	0
	Sous-total	948	4,6
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	882	4,3
	Prés et pâtures	6.578	31,8
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	10.846	52,4
	Terres vaines et vagues	472	2,3
	Milieux naturels non exploités	228	1,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	88	0,4
	Sous-total	19.095	92,3
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		655	3,2
<b>Total</b>		<b>20.699</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

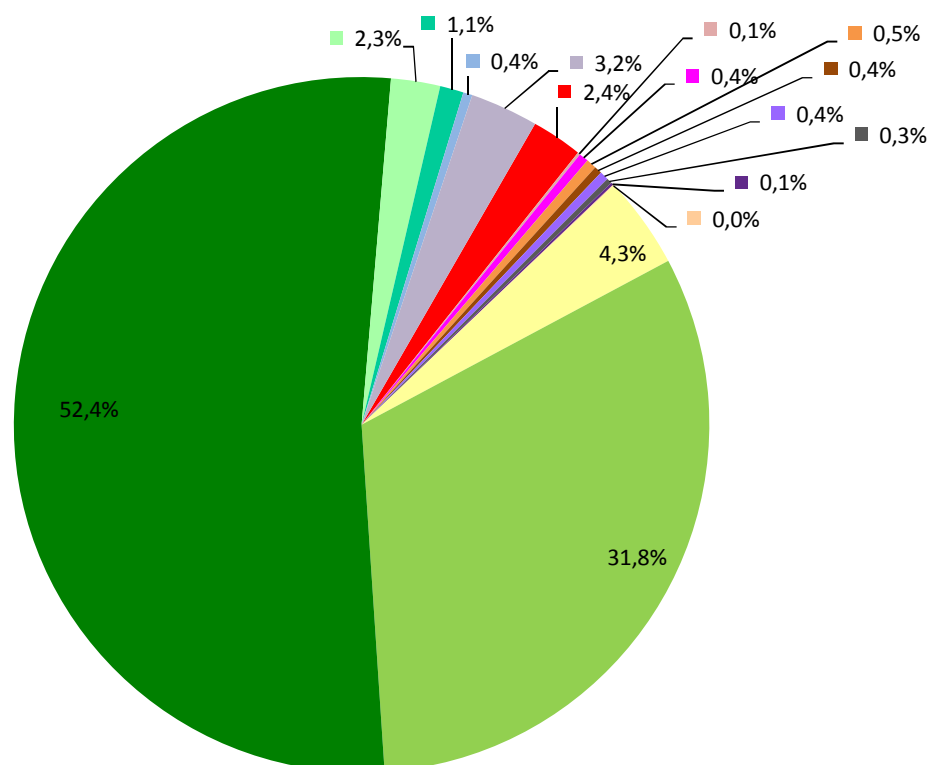
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

## Catégories d'utilisation du sol (2008)

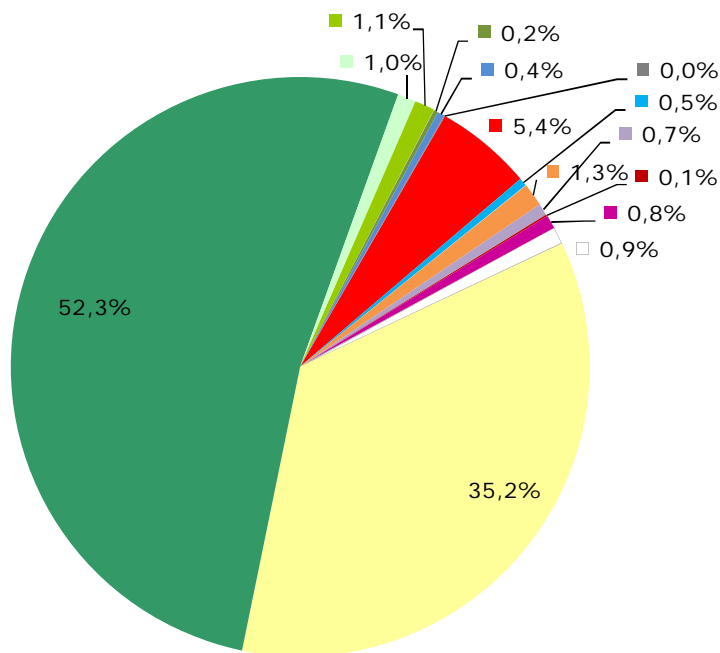


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

## Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	1.122	5,4
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	98	0,5
	Zone de loisirs	269	1,3
	Zones d'activité économique	136	0,7
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	16	0
	Zone d'extraction	163	0,8
	Sous-total	1.804	8,7
Zone d'aménagement communal concerté		195	0,9
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	7.293	35,2
	Zone forestière	10.819	52,3
	Zone d'espaces verts	213	1,0
	Zone naturelle	231	1,1
	Zone de parc	49	0,2
	Plan d'eau	85	0,4
	Sous-total	18.691	90,3
Zone blanche		8,7	0
Total		20.699	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

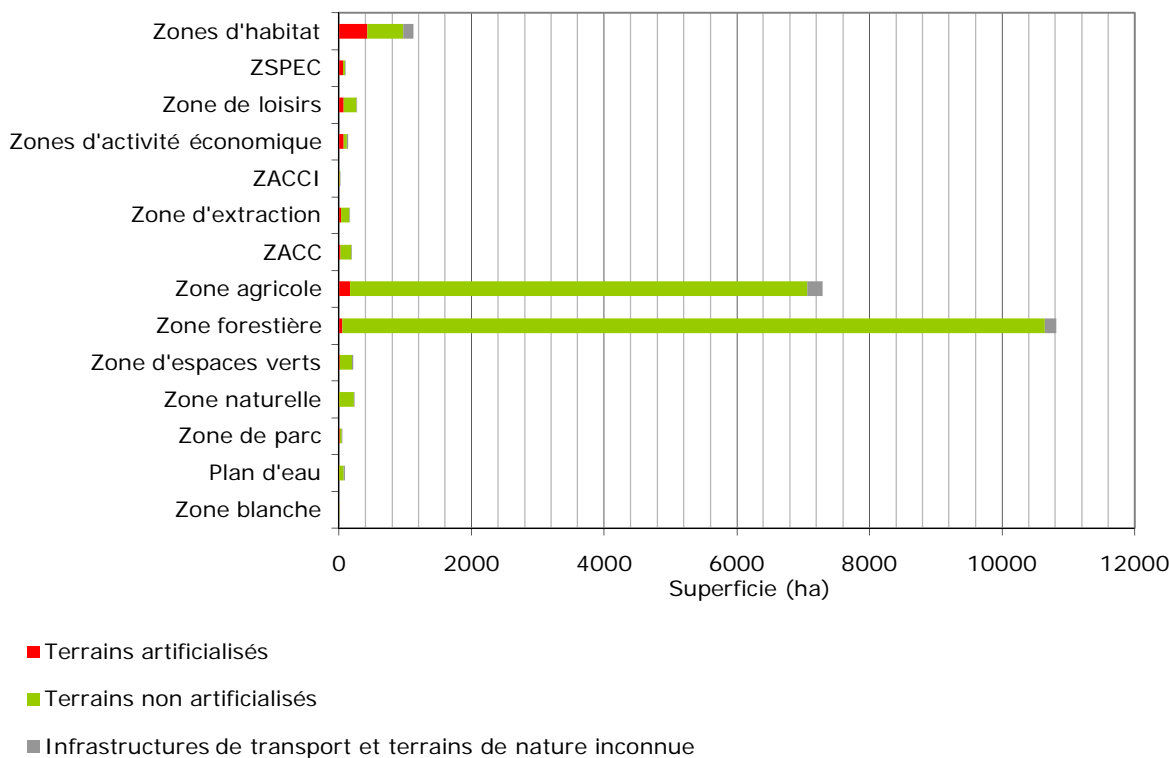
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	428	38,1	545	48,6	150	13,3	1.122
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	61	62,4	32	32,1	5,4	5,5	98
	Zone de loisirs	75	27,9	186	69,3	7,5	2,8	269
	Zones d'activité économique	75	55,1	43	31,4	18	13,5	136
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	1,2	7,4	14	89,7	0,5	2,9	16
	Zone d'extraction	35	21,6	123	75,8	4,3	2,6	163
	Sous-total	675	37,4	943	52,3	186	10,3	1.804
Zone d'aménagement communal concerté		24	12,3	160	82,4	10	5,2	195
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	167	2,3	6.897	94,6	229	3,1	7.293
	Zone forestière	54	0,5	10.588	97,9	177	1,6	10.819
	Zone d'espaces verts	10	4,9	186	87,2	17	7,9	213
	Zone naturelle	1,9	0,8	225	97,4	4,1	1,8	231
	Zone de parc	9,9	20,2	32	64,8	7,4	15,0	49
	Plan d'eau	4,5	5,3	63	73,6	18	21,1	85
	Sous-total	247	1,3	17.991	96,3	452	2,4	18.691
Zone blanche		1,3	14,5	0,3	3,4	7,2	82,1	8,7
<b>Total</b>		<b>948</b>	<b>4,6</b>	<b>19.095</b>	<b>92,3</b>	<b>655</b>	<b>3,2</b>	<b>20.699</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



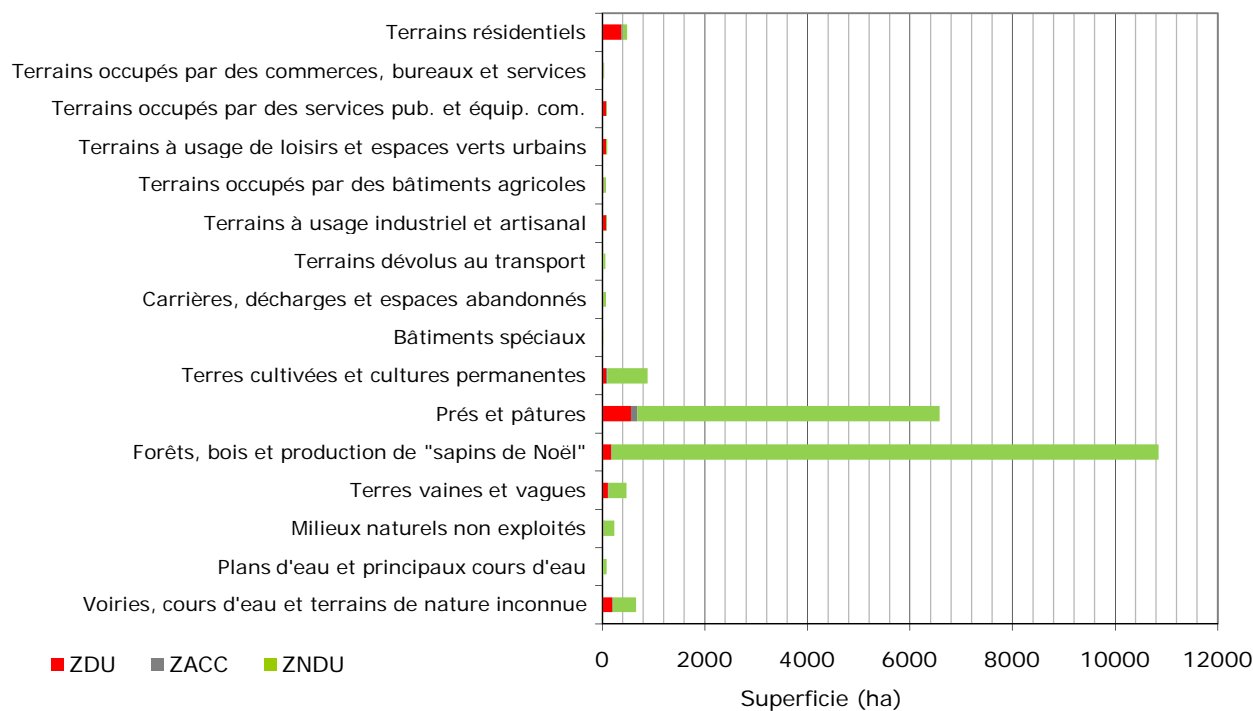
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	373	76,3	18	3,6	98	20,1	489
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	22	92,1	0,1	0,6	1,8	7,3	24
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	67	74,7	3,5	3,9	19	21,4	90
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	75	74,2	0,9	0,9	25	24,9	101
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	27	37,0	0,7	0,9	46	62,1	74
	Terrains à usage industriel et artisanal	76	89,1	0,7	0,8	8,6	10,1	85
	Terrains dévolus au transport	11	19,8	0,4	0,8	42	79,3	53
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	23	88,4	-	-	3,0	11,6	26
	Bâtiments spéciaux	3,2	49,3	-	-	3,3	50,7	6,4
	Sous-total	677	71,4	24	2,5	247	26,1	948
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	76	8,6	21	2,4	785	89,0	882
	Prés et pâtures	554	8,4	125	1,9	5.900	89,7	6.578
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	176	1,6	7,3	0	10.664	98,3	10.846
	Terres vaines et vagues	112	23,8	5,7	1,2	354	75,0	472
	Milieux naturels non exploités	24	10,7	1,2	0,5	202	88,7	228
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	1,7	1,9	0,1	0,2	87	97,9	88
	Sous-total	944	4,9	160	0,8	17.991	94,2	19.095
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		193	29,4	10	1,6	452	69,0	655
<b>Total</b>		<b>1.813</b>	<b>8,8</b>	<b>195</b>	<b>0,9</b>	<b>18.691</b>	<b>90,3</b>	<b>20.699</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).